



VILLE DE POINTE-CLAIRE

**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

BPC sur le site de Reliance

Une fuite dans le réseau pluvial découverte par la Ville

POINTE-CLAIRE, le 26 août 2014 – Le maire de Pointe-Claire, Morris Trudeau, tient à informer la population qu'un écoulement de BPC par le réseau pluvial a été découvert par les autorités de la Ville devant le site de Reliance, sur le boulevard Hymus.

La situation a été temporairement corrigée par les autorités des villes de Pointe-Claire et Montréal qui sont maintenant en attente d'une intervention définitive du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

La découverte de l'écoulement de biphényles polychlorés (BPC) a été faite dans le cadre de la reconstruction de toutes les infrastructures souterraines sur le boulevard Hymus, travaux qui ont été dûment autorisés par le MDDELCC et le Service de l'eau de la Ville de Montréal.

Les autorités municipales de Pointe-Claire ont avisé sur-le-champ, le 7 août dernier, les autorités compétentes de la découverte de la présence de produits suspects dans l'écoulement de la conduite pluviale en provenance du site de la firme Reliance. Ce site est sous la responsabilité du ministère du Développement durable depuis l'ordonnance ministérielle numéro 630 du 29 août 2013 pour en assurer toute la décontamination sécuritaire.

Les autorités des villes de Montréal et de Pointe-Claire ont rapidement réagi pour que l'écoulement dans le réseau pluvial ne pose aucun risque pour l'environnement, particulièrement pour le lac Saint-Louis. Elles demeurent en attente des dispositions du ministère pour assurer la pérennité des mesures de contrôle.

« Depuis la découverte de cet entreposage illégal de BPC par la firme Reliance, les autorités de Pointe-Claire ont été vigilantes pour assurer la sécurité et la santé des citoyennes et citoyens de Pointe-Claire. C'est ce que nous continuons à faire », rappelle le maire Trudeau.

« Nous prenons tous les moyens à notre disposition pour nous assurer que ce site, situé à proximité d'un secteur résidentiel, ne présente aucun risque, ni pour la santé des gens ni pour l'environnement », précise le maire de Pointe-Claire.

M. Trudeau mentionne finalement que le gouvernement, qui a orchestré l'élimination sécuritaire de tous les BPC entreposés illégalement sur le site l'an dernier, s'affaire actuellement à la caractérisation de tous les sols du site. Le rapport est attendu en septembre. S'il y a contamination des sols, le gouvernement verra à la décontamination des lieux et de toute décontamination éventuelle de tout terrain voisin.

- 30 -

Source : Ville de Pointe-Claire

Renseignements : Jean Maurice Duddin, jmduddin@asterisme.com 514 771-5777